

LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL ET LES RÉACTIONS DU COMITÉ

RECOMMANDATIONS 1-2-3 DU GROUPE DE TRAVAIL

Doter Immigration Canada d'une nouvelle Direction générale ayant pour mandat de gérer tous les aspects du programme d'immigration des gens d'affaires, y compris les composantes investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes. Cette direction générale serait dirigée par un directeur exécutif investi des pouvoirs nécessaires pour la pourvoir de cadres supérieurs possédant les compétences spécialisées requises – en finances, affaires, gestion et administration – pour gérer ce programme d'une manière efficiente et efficace; ou

Établir un organisme de service spécial pour gérer le programme d'immigration des gens d'affaires pour le compte de la CEIC; ou

Abolir le programme d'immigration des investisseurs, mais permettre à ces derniers d'être admissibles à titre d'entrepreneurs moyennant un investissement dans une entreprise qu'ils ne sont pas tenus de gérer.

RÉACTION DU COMITÉ

Pour que le traitement de tous les dossiers des gens d'affaires immigrants (investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes) se fasse de façon continue et ordonnée, le Comité ne recommande rien de moins qu'une direction générale de l'immigration des gens d'affaires au ministère de l'Emploi et de l'Immigration chargée de gérer, d'administrer, de surveiller et d'appliquer le programme d'immigration des gens d'affaires. Cette direction générale devrait être dirigée par un fonctionnaire occupant un poste au moins égal à celui de sous-ministre adjoint et dont les compétences seraient au moins égales à celle des niveaux EX 3 ou EX 4 de la fonction publique. Il serait assisté d'un directeur général à plein temps chargé de diriger le programme d'immigration des investisseurs et d'un directeur général à plein temps chargé de diriger les programmes des entrepreneurs et des travailleurs autonomes. Le premier posséderait les compétences exigées au niveau EX 2 ou EX 3 et le second, celles du niveau EX 1. Le poste de directeur général du programme d'immigration des investisseurs exige des compétences supérieures étant donné que son titulaire devra faire affaire avec les niveaux les plus élevés du monde des affaires et d'autres gouvernements, tandis que le programme d'immigration des entrepreneurs est moins complexe et administré de concert avec le personnel provincial. Cette direction générale devrait être dotée de personnel hautement qualifié et disposerait des ressources suffisantes pour administrer le programme d'immigration des gens d'affaires de manière efficace et efficiente. La direction générale de l'immigration des gens d'affaires proposée, et tout particulièrement le programme d'immigration des investisseurs, pourrait être structurée et administrée de manière à recouvrer efficacement tous les frais d'exploitation à l'aide de droits appropriés.